

NATIONS UNIES

Assemblée générale



QUARANTE-HUITIEME SESSION

*Documents officiels*

PREMIERE COMMISSION  
2e séance  
tenue le  
jeudi 14 octobre 1993  
à 15 heures  
New York

---

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 2e SEANCE

Président : M. von WAGNER (Allemagne)

SOMMAIRE

ELECTION DU BUREAU

ORGANISATION DES TRAVAUX

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-0794, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE  
A/C.1/48/SR.2  
6 décembre 1993  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

La séance est ouverte à 15 h 20.

ELECTION DU BUREAU

1. M. SALMI (Finlande) présente la candidature de M. Ponce (Equateur) au poste de vice-président.
2. M. DAE WON SUH (République de Corée) présente la candidature de M. Moradi (Iran) au poste de vice-président.
3. M. PONCE (Equateur) et M. MORADI (Iran) sont élus vices-présidents par acclamation.
4. M. ZALESKI (Pologne) présente la candidature de M. Kabore (Burkina Faso) au poste de rapporteur.
5. M. KABORE (Burkina Faso) est élu rapporteur par acclamation.
6. M. PONCE (Equateur), M. MORADI (Iran) et M. SERME (Burkina Faso), parlant au nom de M. Kabore, remercient la Commission de leur élection.

ORGANISATION DES TRAVAUX

7. Le PRESIDENT attire l'attention sur la liste des questions renvoyées à la Première Commission (A/C.1/48/1) et sur le projet de programme de travail et de calendrier de la Commission (A/C.1/48/2).
8. Mme MASON (Canada), se référant au projet de programme de travail et de calendrier, est encore préoccupée par la date limite pour la présentation de projets de résolution sur toutes les questions de désarmement et de sécurité internationale bien qu'elle ait été reportée de deux jours, jusqu'au 28 octobre, à la demande pressante de plusieurs délégations. Il est important d'assurer à ces projets de résolution l'appui le plus large possible, avant leur adoption et il est à craindre que le nombre réduit de séances prévues ne laisse pas à la Commission le temps nécessaire.
9. Le PRESIDENT comprend certes les craintes exprimées par la représentante du Canada, mais regrette que, pour des raisons administratives, il ne soit pas possible de repousser encore cette date limite. Soulignant la nécessité d'une plus grande efficacité, il demande instamment aux membres de coopérer pleinement, de façon à permettre à la Commission de mener à bien ses travaux dans les délais serrés qui lui sont impartis. Il expose d'autres arrangements pratiques concernant les travaux et les séances de la Commission et dit qu'il considérera que la Commission souhaite adopter le projet de programme de travail et de calendrier ainsi que les arrangements pratiques qu'il a exposés.
10. Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 16 h 25.